

15^{ème} BIENNALE DE CESTAS 2010

Assurance-décharge

Je soussigné(e) déclare dégager la Mairie de Cestas de toute responsabilité concernant mes œuvres en cas d'incendie, vol ou tout autre détérioration, pendant la durée de préparation et d'exposition de la Biennale, soit du 21 septembre au 31 octobre 2010.

Fait à Cestas, le

Signature